

**Langue originale portugais – version française**

Quarantième session de la Conférence de la FAO  
Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement Intervention du Cabo Verde  
Gilberto Silva Correia Carvalho  
Séance plénière  
Siège de la FAO, le lundi - 3 Juillet, 2017

Excellences

Monsieur le Directeur général de la FAO

Distingués membres du bureau de la Conférence

Honorables chefs des délégations

Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales

Mesdames et messieurs

Je voudrais tout d'abord saluer l'ensemble des participants à la quarantième session de la Conférence de la FAO, féliciter Monsieur le Directeur général de la FAO pour l'organisation de cet événement important, féliciter le président et les vice-présidents de la plénière pour leur élection et remercier leurs prédécesseurs pour l'excellent travail accompli.

Au nom du gouvernement du Cap-Vert, je voudrais remercier la FAO de son travail de partenariat et de coopération, indispensable pour notre pays, en particulier dans les domaines de l'agriculture, la pêche, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.

Le Cap-Vert est un petit pays insulaire situé dans le prolongement du Sahel, où la pluviométrie annuelle moyenne dépasse rarement 250 mm, les écosystèmes sont très fragiles et les ressources naturelles sont très limitées. Ces vulnérabilités sont exacerbées par le changement climatique. En fait, comme les autres petits États insulaires, notre pays contribue très peu au réchauffement de la planète. En revanche, il en subit de plein fouet les conséquences. Je me réfère à l'aridité croissante et à la dégradation des écosystèmes marins et côtiers, y compris la salinisation des eaux

souterraines, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'émergence de maladies liées au changement de la carte épidémiologique.

Le grand défi est d'arriver à augmenter la résilience du pays pour faire face aux vicissitudes du climat et de ses changements tout en assurant son développement économique et social.

Dans ce contexte, le Cap-Vert a lancé il y a quelques dizaines d'années un ambitieux programme de lutte contre la désertification et pour l'atténuation des effets de la sécheresse, afin de garantir le développement harmonieux de l'agriculture et de la pêche.

Les résultats de ce programme ont conduit au boisement d'environ 20 pour cent de la surface du pays, à la construction d'infrastructures nombreuses et variées de conservation des sols et de l'eau, à la création d'aires protégées terrestres et marines, à l'augmentation de la production et au renforcement de la capacité de production des systèmes agro-sylvo-pastoraux et de la pêche, la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire, le renforcement des capacités, l'autonomisation des agriculteurs, des femmes et de la société civile, et la création d'un cadre juridique et institutionnel favorable.

Le pays est aujourd'hui plus résilient, les améliorations obtenues sont reconnues au niveau national et par nos partenaires, en particulier en ce qui concerne la restauration des écosystèmes et l'amélioration du potentiel agro-sylvo-pastoral. Toutefois, le chemin à parcourir reste encore long, nous avons besoin de consolider les acquis et d'arriver à relever les défis énormes qui nous attendent.

L'agriculture est composée à 99,7 pour cent par des petits agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance familiale, qui représentent seulement 9,3 pour cent du territoire national. L'agriculture pluviale reste de 82 pour cent de l'agriculture et seulement 17 pour cent est irriguée de façon permanente, car l'eau est l'un des facteurs les plus limitants de cette activité économique importante. Le secteur emploie, cependant, plus de 1/4 de la population, en particulier dans les zones rurales, où la pauvreté touche 45 pour cent de la population et 20 pour cent de la population réside dans l'insécurité alimentaire. La contribution du secteur agricole au PIB est faible et se situe à environ 7,2 pour cent.

Mesdames et messieurs,

C'est ainsi, dans ce contexte de la réalité insulaire du Cap-Vert, et avec cette même disponibilité en ressources naturelles, en terre et en eau, que nous devons répondre à la demande croissante de produits alimentaires, augmenter la contribution de l'agriculture au développement économique, et contribuer à réduire le chômage, en particulier chez les jeunes. La priorité c'est l'adaptation de l'agriculture du Cap-Vert aux effets des changements climatiques et à la croissance de l'économie bleue. Le pays a déjà préparé son plan stratégique pour le développement durable, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD).

Nous avons signé les Accords de Paris. Concrètement, ces défis se reflètent dans la mobilisation accrue et une meilleure gestion de l'eau pour l'irrigation, en particulier grâce à l'utilisation des technologies de désalinisation plus efficaces, l'utilisation durable des sources d'eaux souterraines et de surface, la réutilisation des eaux usées traitées dans une politique d'économie circulaire et l'investissement dans les énergies renouvelables. Parallèlement, le gouvernement estime qu'il est nécessaire d'investir massivement dans la recherche et le développement, la divulgation dans les campagnes, l'aménagement des bassins versants, l'accessibilité et les transports, les infrastructures et les équipements pour la valorisation et la certification des produits dans une logique de structuration des différentes chaînes de valeur, et enfin dans l'amélioration et le renforcement de l'accès aux produits, en résolvant des questions foncières, le système de financement des initiatives privées, les programmes de formation et professionnalisation des travailleurs agricoles, le renforcement de l'organisation des petits agriculteurs et la structuration du marché, en vue de stabiliser les prix et le revenu des producteurs.

Nous sommes conscients que ces défis nécessitent de renforcer la coopération et la promotion de plus d'investissements dans les secteurs productifs, notamment en matière de partenariats public-privé. Nous comptons sur une attention particulière de la coopération internationale, avec l'excellent maintien de l'engagement de la FAO et de nos partenaires de coopération multilatérale et bilatérale dans ce travail commun.

Je vous remercie de votre attention.